

DEMANDE D'AUTORISATION D'ACQUISITION  
ET DE DETENTION D'ARMES ET DE MUNITIONS  
POUR LES TIREURS SPORTIFS.

Envoyer à l'adresse suivante en : **recommandé avec accusé de réception.**

Préfecture des Bouches du Rhône  
DAG/ Bureau des Armes  
Place Félix Baret CS 80001  
13282 Marseille Cedex 06

**Pièces à Fournir :**

- ✓ L'imprimé CERFA N° 12644\*02, lisiblement et dûment renseigné, daté et signé.
- ✓ Photocopie recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport, Titre de Séjour).
- ✓ Justificatif de domicile et/ou de résidence secondaire de moins de 3 mois.
- ✓ Déclaration remplie lisiblement et signée faisant connaître le nombre d'arme détenues au moment de la déclaration, leurs catégories, calibre, marques et numéros de matricule.
- ✓ Extrait d'acte de naissance avec mentions marginales, de moins de 3 mois.
- ✓ L'original de l'avis favorable de la fédération sportive de tir agréée (feuille verte).
- ✓ Pour tous renouvellement mettre les originaux des détentions d'armes.
  
- ✓ Photocopie recto-verso de la licence sportive de la Fédération Française de Tir comportant impérativement :
  - ✓ Signature du président et tampon du club de tir.
  - ✓ Signature, date et cachet du médecin qui a pratiqué le contrôle médical.
  - ✓ Signature du titulaire sur la licence.
  - ✓ Un certificat médical de moins d'un mois précisant l'aptitude au tir sportif.
  
- ✓ Justificatif de possession d'un coffre fort ou d'une armoire forte à votre domicile pour la conservation des armes (soit la facture, soit une attestation sur l'honneur + photo de l'installation).
- ✓ Photocopie du carnet de tir mentionnant les trois séances de tir contrôlées de tir par an.
- ✓ Une attestation sur l'honneur de n'avoir jamais été en traitement dans un hôpital psychiatrique.
- ✓ **un certificat médical datant de moins d'un mois, délivré par un médecin.**
- ✓ Une feuille blanche stipulant votre Nom, adresse, téléphone et votre adresse électronique.
- ✓ Une enveloppe pré-timbrée libellé à vos Nom et adresse pour vous faire parvenir l'accusé de réception.
- ✓ Une lettre de suivie, dont le grammage est adapté au nombre de titres sollicités, libellé à vos nom et adresse et dont vous aurez gardé le feuillet détachable (50gr).
- ✓ **La délivrance du récépissé d'autorisation sollicité est strictement conditionnée à la production des documents et informations demandés ci-dessus.**
- ✓ **Pour tout renseignement complémentaire nous vous suggérons de vous rendre sur :**
- ✓ [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ou [www.bouches-du-rhone.prf.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.prf.gouv.fr)
- ✓ **Faire contrôler le dossier par le président avant tout envoi à la préfecture.**